

Tournoi d'interprétation 2020

Le 21^e tournoi de l'Athénée Royal de Chênée se déroulera les 26, 27 et 28 mars 2020 au Centre Culturel de Chênée. Ce tournoi n'est pas seulement un concours d'interprétation théâtrale, c'est également un spectacle ouvert à tous les jeunes talents : musiciens, chanteurs, danseurs... Un projet qui permet aux élèves de développer leur sens de l'organisation et de la solidarité : un travail d'équipe englobant près de cent cinquante étudiants et professeurs.

Comment y participer ?

Vous devez vous inscrire
sur le site www.tournoiarc.com
entre le 1^{er} septembre et le 6 octobre 2019

N'oubliez pas de lire attentivement les *consignes et conditions* relatives à votre participation, disponibles sur le site indiqué ci-dessus.

Merci de bien vouloir **découper une autorisation parentale par élève** (voir au verso) et de la remettre à M^{me} PATRIGNANELLI le jour des éliminatoires (sous peine de refus de la candidature). Les indispensables seront sélectionnés par M^{me} PATRIGNANELLI et lui remettront l'autorisation parentale lorsqu'ils en auront été informés.

Attention ! L'autorisation parentale **ne remplace pas** l'inscription en ligne. Vous devez vous inscrire en ligne avant le 6 octobre **ET** remettre votre autorisation parentale le jour des éliminatoires.

REMARQUES :

- Les **comédiens** peuvent déjà s'inscrire, même s'ils n'ont pas encore choisi un texte. Dans la mesure du possible, nous encourageons les élèves de rhéto à présenter des créations originales (mais ce n'est pas obligatoire). Les élèves qui n'ont pas d'idées peuvent s'adresser à M. Rigutto, à M^{lle} Eddaqaqi ou à M^{me} Patrignanelli.
- Les **élèves de rhéto** devront effectuer leur stage durant le mois de décembre (jours blancs après les examens de Noël). En effet, ils doivent être présents pendant toute la semaine de répétitions au Centre culturel.
- La limite du 6 octobre pour les inscriptions concerne également les **indispensables** (ouvreurs, accessoiristes, régisseurs, responsables des loges et photographes). Ceux-ci seront sélectionnés parmi les élèves de M^{me} Patrignanelli ainsi que parmi les élèves de rhéto ayant déjà participé au tournoi.
- Comme chaque année, les **éliminatoires** auront lieu en octobre et en novembre. Les dates précises vous seront communiquées via le panneau d'affichage situé en face du bureau de Madame la Préfète, ainsi que via le site et la page Facebook du tournoi.

Vous désirez de plus amples informations ?

Vous pouvez vous adresser :

Pour le THÉÂTRE :
À Madame Patrignanelli (informations générales, au 104)

Pour la MUSIQUE :
À Madame Patrignanelli (informations générales, au 104)
À Monsieur Vanclès (au 101) ou à Isabelle Étienne

Pour la DANSE :
À Madame Vaccarella (salle de gymnastique des filles)
À Madame La Porta (salle de gymnastique des filles)

Pour les QUESTIONS D'ORDRE PRATIQUE :
À Madame Bokken (au 316)

✂-----

Autorisation parentale

Je soussigné(e), Madame, Monsieur,
responsable légal(e) de,
élève de la classe, déclare avoir pris connaissance des consignes et conditions
relatives à la participation de mon enfant au tournoi d'interprétation 2020, disponibles à
l'adresse suivante : www.tournoiarc.com/candi

Je marque mon accord pour la participation de mon fils / ma fille à cette activité selon les
modalités prévues dans ces documents.

Signature